

PARCOURS MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Appréhender les nouveaux CCAG MOE & Travaux

1+4 JOURS, 28 À 35 HEURES

FOLLE SEMAINE DES MARCHÉS PUBLICS

CODE : AFS06

Objectifs de la formation

Identifier les besoins en matière d'exécution des marchés de maîtrise d'oeuvre

Connaître les nouvelles règles applicables et pratiques propres au CCAG travaux

Animée par

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Cette formation s'adresse à toute personne amenée à prendre ses fonctions au sein d'un service achats ou d'une cellule de commande publique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Parcours + Conférence du 22/11 (5 jours) : 2 500,00 €HT
- Parcours seul (4 jours) : 2 200,00 €HT

Les formations de ce parcours peuvent être suivies seules

► [Accéder à la brochure de la Folle Semaine des Marchés Publics](#)

LUNDI 22 NOVEMBRE : CONFÉRENCE DÉBATS AUTOUR DE LA RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Une commande publique de relance... mais quelle relance de la commande publique ?

- Une année... « compliquée »
- La commande publique instrumentalisée
- Les nouveaux instruments de l'achat public
- Une photographie de l'acheteur public de demain

► [Visualiser le programme détaillé](#)

MARDI 23 ET MERCREDI 24 NOVEMBRE : APPRÉHENDER LE NOUVEAU CCAG MAÎTRISE D'ŒUVRE (MOE)

Identifier les besoins en matière d'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre

- Disposer des clés pour sécuriser l'exécution des marchés publics de maîtrise d'œuvre
- Employer les nouveaux outils du CCAG MOE
- • Vérifier la rédaction du CCAP maîtrise d'œuvre
- Déterminer la hiérarchie des pièces contractuelles
- Disposer des clés pour équilibrer les relations contractuelles entre acheteurs publics et entreprises de maîtrise d'œuvre
- Résoudre les litiges pouvant subvenir lors de l'exécution d'un marché

► [Visualiser le programme détaillé](#)

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 NOVEMBRE : PRATIQUE DU NOUVEAU CCAG TRAVAUX ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1ER AVRIL 2021

Connaître les nouvelles règles applicables et pratiques propres au CCAG travaux

- Décrypter les nouvelles mesures du nouveau CCAG Travaux et ses conditions d'application à partir du 1er avril 2021
- Acquérir des réflexes pour mener à bien un marché de travaux
- Disposer de jalons de contrôle pour rester en conformité avec le nouveau CCAG
- S'assurer du respect des règles contractuelles du marché par les partenaires du chantier

► [Visualiser le programme détaillé](#)

Dates

Paris

22-26/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

